

Aide sociale sous la loupe

Genève ► Trois personnes sur quatre qui recourent à l'aide sociale dans le canton de Genève cumulent au moins deux facteurs parmi ceux de la perte d'emploi, d'une situation familiale qui change ou de problèmes de santé. Le Conseil d'Etat a demandé hier un audit de performance de l'Hospice général à la Cour des comptes.

Selon un rapport du bureau BASS publié le même jour, plus de deux tiers des 2128 personnes qui ont répondu à un questionnaire en ligne entre septembre et octobre derniers disent avoir subi une diminution des rentrées d'argent. Pour 37%, une perte d'emploi est en cause, ajoute cette étude mandatée par l'Hospice.

Autre problème, plus de la moitié ont vu leurs dépenses augmenter avant de recourir à l'aide sociale. Près de 40% font même face à ces deux problèmes à la fois.

Mais les questions financières ne constituent pas le

seul point d'entrée vers l'aide sociale. Près de 40% des personnes interrogées ont fait face à un changement dans leur situation familiale durant la période précédant leur demande. Et une part similaire, 45%, a été confrontée à des problèmes de santé.

Le rapport aboutit au diagnostic selon lequel l'aide sociale est demandée en raison d'une accumulation de facteurs. Autre indication, les groupes les plus âgés et les femmes sont davantage affectés par ceux-ci.

La pandémie liée au coronavirus a aussi provoqué des conséquences sur la santé et la situation en termes d'emploi pour 40% des personnes interrogées. Elle a probablement eu une influence sur l'augmentation du nombre de demandes ces dernières années, affirme le rapport. Des investigations plus poussées sont toutefois requises pour mieux comprendre pourquoi celui-ci demande à large-ment progressé.

Parmi les bénéficiaires, la plupart ont attendu moins de cinq mois entre la survenue de leurs difficultés et leur demande. Le retour à l'emploi constitue la principale raison d'une sortie de l'aide sociale. Et la situation des personnes qui ont reçu ou reçoivent ce soutien de l'Hospice par rapport à d'autres groupes de population est moins bonne comparativement au niveau suisse.

Depuis février 2025, le canton, l'Hospice général, des communes et des acteurs associatifs genevois œuvrent ensemble pour lutter contre la précarité face à l'explosion des cas à l'aide sociale. Hier, pour compléter toutes ces analyses, le Conseil d'Etat a décidé de demander à la Cour des comptes un audit.

Celui-ci portera notamment sur le pilotage financier, les mécanismes de contrôle et l'adéquation entre les moyens engagés et les missions de l'Hospice. **ATS**